



### HONORAIRES D'AGENCE

#### **-Biens immobilier à la vente (appartements, villas, parking, garage):**

Jusqu'à 50.000 €	10% TTC du prix de vente à charge du vendeur
de 50.001 € au 150.000 €	7 % TTC du prix de vente à charge du vendeur
de 150.001 € au 500.000 €	6 % TTC du prix de vente à charge du vendeur
de 500.001 € au 1.000.000 €	5 % TTC du prix de vente à charge du vendeur
au-delà de 1.000.001 €	4 % TTC du prix de vente à charge du vendeur

**-Terrains à la vente:** 7 % TTC du prix de vente à charge du vendeur

**-Cession droit au bail ou fonds de commerce:** 10 % TTC du prix de vente à charge du vendeur

**-Murs commerciaux :** 10 % TTC du prix de vente à charge du vendeur

#### **-Biens immobilier à la location (appartements et villas) :**

prestation de visite, constitution dossier, rédaction du bail : 10 € TTC/m<sup>2</sup> de surface habitable à la charge du locataire

établissement de l'état de lieux d'entrée : 3 € TTC/m<sup>2</sup> de surface habitable à la charge du locataire

prestation de visite, constitution dossier, rédaction du bail : 10 € TTC/m<sup>2</sup> de surface habitable à la charge du bailleur

établissement de l'état de lieux d'entrée : 3 € TTC/m<sup>2</sup> de surface habitable à la charge du bailleur

autres prestations à la charge exclusive du bailleur : forfait 250 € TTC

**66, Boulevard Risso – 06000 Nice**